

LES MISSIONS DU SERVICE PETITE ENFANCE MORET SEINE & LOING

- proposer différents modes d'accueil pour les enfants en fonction des besoins des familles
- accueillir les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique
 - veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être des enfants
 - concourir à leur éveil et à leur intégration sociale
- organiser des animations autour de la parentalité plusieurs fois dans l'année

LES 19 COMMUNES DE MORET SEINE & LOING BÉNÉFICIENT DU SERVICE PETITE ENFANCE

CHAMPAGNE-SUR-SEINE • DORMELLES • FLAGY
LA GENEVRAVE • MONTIGNY-SUR-LOING
MORET-LOING-ET-ORVANNE [ÉCUELLES/ÉPISY/
MORET-SUR-LOING/MONTARLOT/VEUX-LES SABLONS]
NANTEAU-SUR-LUNAIN • NONVILLE • PALEY
REMAUVILLE • SAINT-ANGE-LE-VIEIL
SAINT-MAMMÈS • THOMERY • TREUZY-LEVELAY
VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE • VILLECERF
VILLEMARÉCHAL • VILLEMÉR • VILLE SAINT-JACQUES

CONTACTS

**Service
Petite Enfance
Moret Seine
& Loing**
24, rue du Pavé Neuf
77250 Moret-sur-Loing
Tél : 01 60 70 77 60
petite.enfance@ccmsl.com

**Relais
Assistantes
Maternelles-
Parents
au Centre Social**
98, rue Grande
77430 Champagne-sur-Seine
Tél : 01 64 70 63 19
ram@ccmsl.com

PMI
Maison départementale
des solidarités
1, rue André Thomas
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél : 01 60 57 22 00

Maison départementale
des solidarités
1 rue Beauregard – BP 113
77793 Nemours Cedex
Tél : 01 60 55 20 83

www.ccmsl.fr



Edito

UN SERVICE PETITE ENFANCE QUI RÉPOND AUX BESOINS DES FAMILLES



La volonté des élus de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing, a été de diversifier ses structures Petite Enfance, pour répondre au plus près aux besoins des familles

et de les étendre à tout le territoire. Accueil familial, crèches collectives, multi-accueil, relais assistantes maternelles et halte-garderie itinérante, l'ensemble des modes d'accueil est opérationnel sur notre Communauté de Communes. Deux possibilités sont offertes aux parents, des solutions d'accueil régulier ou un mode plus souple d'accueil occasionnel. Nos structures d'accueil sont des lieux de rencontres, de socialisation, des espaces de soutien à la parentalité.

Nous souhaitons pour les enfants et leurs familles des modes d'accueil de qualité, s'articulant autour d'un projet éducatif.

Marie-Claire Perini
Vice-présidente de MSL,
déléguée à la Petite Enfance

Patrick Septiers
Président de la
Communauté de Communes
Moret Seine & Loing

Accueil des enfants

*Vous venez d'avoir un enfant,
le Service Petite Enfance
Moret Seine & Loing
vous propose différents
modes d'accueil.*

*Prenez contact avec le
Relais assistant(e)s maternel(le)s
par téléphone au 01 64 70 63 19
ou par courriel : ram@ccmsl.com*

*Vous pouvez aussi vous
connecter sur le site de la CAF :
mon-enfant.fr*



*Une commission d'entrée se réunit une fois
par mois pour statuer sur les demandes des familles.*

Permanences d'accueil du RAM

- Champagne-sur-Seine, lundi de 8h30 à 12h30, mardi et jeudi de 13h30 à 18h, mercredi de 8h30 à 12h30, vendredi de 13h30 à 17h au Centre Social, 98 rue Grande, tél. : 01 64 70 63 19;
- Moret-sur-Loing, mardi de 13h30 à 18h, vendredi de 13h30 à 17h à La Grange aux enfants, 24 rue du Pavé Neuf, tél. : 01 60 70 77 60;
- Villemer, vendredi de 13h30 à 16h30 à L'Espace des Habitants MSL, rue des Marronniers, tél. : 01 64 32 81 83.

Service Communication MSL 2018

msl
Moret Seine & Loing
Communauté de Communes

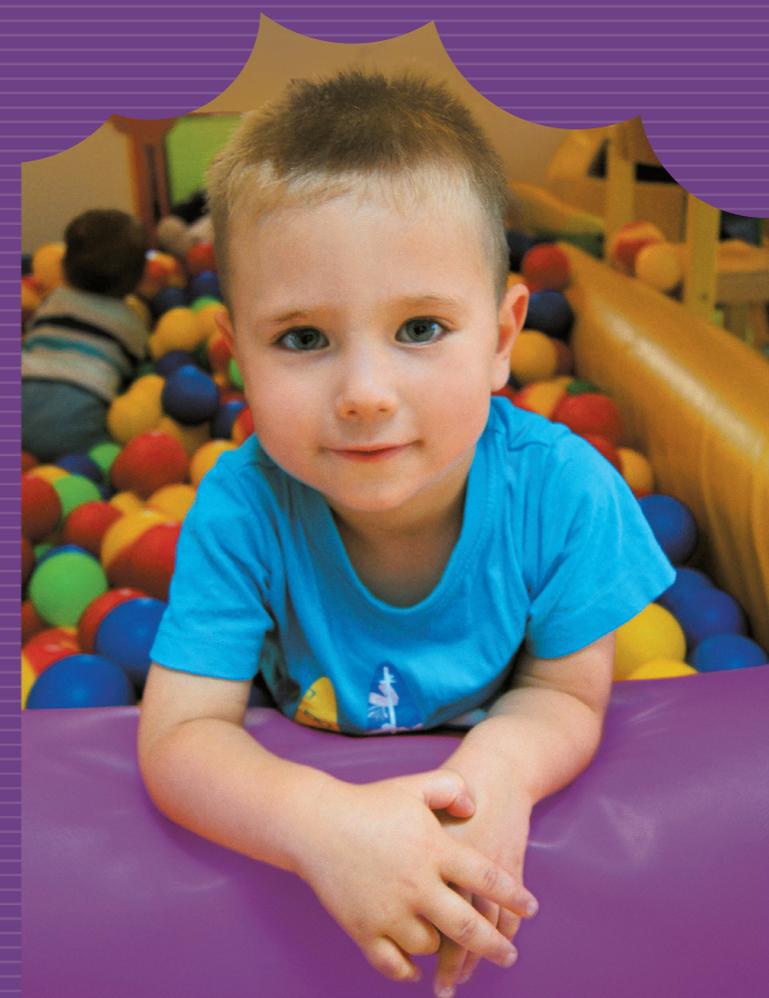
SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de
Seine-et-Marne

msl
Moret Seine & Loing
Communauté de Communes
Petite Enfance

www.ccmsl.fr

ACCUEIL DES ENFANTS
à partir de 2 mois et demi



Les structures d'accueil

Crèche collective LES MOUSSAILLONS

29, rue des Trop-chères, Saint-Mammès



- **Pour quel âge ? :** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil :** accueil collectif
- **Temps d'accueil :** régulier
- **Horaires :** accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
- **Particularités :** structure composée d'une section bébés et de deux sections d'âges mélangés.

Micro-crèche ARC-EN-CIEL

98, rue grande, Champagne-sur-Seine



- **Pour quel âge ? :** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil :** accueil collectif
- **Temps d'accueil :** régulier et occasionnel
- **Horaires :** accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h
- **Particularités :** micro collectivité dont la capacité d'accueil est de 10 enfants. Ils sont accompagnés par 4 professionnelles de la petite enfance. Cette structure tend à développer l'autonomie de l'enfant et à favoriser son adaptation à la vie au sein d'une petite collectivité.

Multi-accueil LA FARANDOLE

31, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing



- **Pour quel âge ? :** enfants à partir de 9 mois
- **Mode d'accueil :** accueil collectif
- **Temps d'accueil :** régulier et occasionnel
- **Horaires :** accueil lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h
- **Particularités :** accueil à l'heure, à la demi-journée ou à la journée en fonction des besoins des familles et des possibilités de l'enfant à vivre la séparation et à appréhender la vie en collectivité. Le multi-accueil est un mode de garde occasionnel adapté aux familles dont l'un des parents ne travaille pas.

Halte-garderie itinérante LES MATINÉES À JOUER



- **Pour quel âge ? :** enfants à partir de 15 mois
- **Mode d'accueil :** accueil collectif
- **Temps d'accueil :** régulier et occasionnel

Une équipe de professionnelles accueille vos enfants dans différentes structures de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing.

- **Champagne-sur-Seine, lundi de 8h30 à 12h et jeudi de 14h30 à 17h au Centre Social, 98 rue Grande ;**
- **Montigny-sur-Loing, mardi de 9h à 11h45 et jusqu'à 16h pour l'accueil en journée continue (hors vacances scolaires) au centre de loisirs, 22 rue des Hautes Bornes ;**
- **Saint-Mammès, vendredi de 8h30 à 11h30 (jusqu'à 16h30 pour l'accueil en journée continue) à la crèche collective Les Moussaillons, 29 rue des Trop-Chères.**
- **Villemer, mercredi et jeudi de 9h à 12h à l'Espace des Habitants MSL, rue des Marronniers (hors vacances scolaires).**

Accueil familial À PETITS PAS & LES P'TITS LOUPS



- **Pour quel âge ? :** enfants à partir de 2 mois et demi
- **Mode d'accueil :** accueil familial
- **Temps d'accueil :** régulier
- **Horaires :** accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h
- **Particularités :** la capacité d'accueil des assistantes maternelles à leur domicile est de 3 ou 4 enfants maximum. À partir de 18 mois, chaque enfant est accueilli pour des temps de jeux collectifs à la Grange aux enfants à Moret-sur-Loing et à la crèche collective de Saint-Mammès (1 matinée par semaine).

Accueil pour les parents PRENDRE LE TEMPS



La Grange aux enfants, 24, rue du Pavé Neuf, Moret-sur-Loing

Proposé aux parents, « Prendre le temps » est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange, afin de partager son expérience de la parentalité, simplement, sans jugement, et pour ne plus être isolé(e). Les discussions peuvent être sérieuses ou futiles. L'espace est aménagé pour recevoir les enfants. Les parents ont ainsi le choix de venir avec ou sans leur enfant.

Renseignements : 01 60 70 77 60 – 1 vendredi sur 2, de 14h30 à 16h30 – Accès libre et gratuit.

Les modes d'accueil

L'ACCUEIL COLLECTIF

L'accueil des enfants se fait dans des structures adaptées à la vie en collectivité. L'accompagnement est assuré par une équipe de puéricultrices, éducatrices, auxiliaires de puériculture, pédiatre...

- LA CRÈCHE COLLECTIVE LES MOUSSAILLONS
- LA MICRO-CRÈCHE ARC-EN-CIEL
- LE MULTI-ACCUEIL LA FARANDOLE
- LA HALTE-GARDERIE LES MATINÉES À JOUER

L'accueil au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le)

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e) s maternel (le) s agréé(e) s salarié(e) s par MSL.

- À PETITS PAS
- LES P'TITS LOUPS

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

L'accueil des enfants se fait au domicile d'assistant(e) maternel (le) agréé(e) indépendant(e) employé(e) par un particulier.

- Renseignements auprès du RAM

LA GARDE À DOMICILE

Les parents peuvent employer à leur domicile une personne dont les fonctions sont de prendre en charge le ou les enfants de la famille. → Renseignements auprès du RAM

Les temps d'accueil

L'ACCUEIL RÉGULIER

Les parents s'engagent à confier leur enfant, à des jours et des horaires définis à l'avance. L'accueil est contractualisé, réservé et planifié. Cet accueil est réservé aux parents qui ont une activité professionnelle.

- LES MOUSSAILLONS
- ARC-EN-CIEL
- À PETITS PAS & LES P'TITS LOUPS
- LA FARANDOLE
- LES MATINÉES À JOUER

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

L'enfant est connu de la structure (inscription et adaptation faites). Les parents ont un besoin d'accueil ponctuel, prévu et connu à l'avance.

- ARC-EN-CIEL
- LA FARANDOLE
- LES MATINÉES À JOUER

L'ACCUEIL D'URGENCE

Il peut être réalisé en cas de besoin urgent et ponctuel n'ayant pas pu s'anticiper. Il permet de répondre à des situations imprévues comme un problème de santé d'un parent ou d'un(e) assistant(e)

maternel (le). Il s'effectue sur une durée maximale de 3 semaines pour accompagner la recherche d'une solution plus pérenne.

- Renseignements auprès du RAM